
DÉCISIONS de la 7^e Assemblée des personnes déléguées
de l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal
tenue le mardi 11 février 2014 à 17 h 30

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

07.01 Que l'ordre du jour suivant soit adopté tel que présenté:

1. Mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption de procès-verbaux
4. Présentation des nouvelles personnes déléguées
5. Négociation nationale / Mode de consultation
6. Cap sur la prévention / Modèle RAI
7. Maternelles 4 ans temps plein
8. Critères de répartition des fonctions et responsabilités (5-3.21)
9. Budget CPEPE
10. Sujets divers

ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX

07.02 Que les procès-verbaux des Assemblées de personnes déléguées suivantes soient adoptés, sous réserve de modifications à faire parvenir à l'Alliance avant le 14 février 2014, auquel cas ils seront soumis à nouveau à l'Assemblée pour adoption finale:

- 5^e Assemblée tenue le 14 janvier 2014;
- 6^e Assemblée CSDM extraordinaire tenue le 21 janvier 2014.

07.03 Que l'Assemblée des personnes déléguées réfère à un comité composé, notamment, des présidences de débats, l'étude de la procédure d'inscription des votes aux procès-verbaux.